

COMPTE RENDU DU CSAL DU MARDI 13 FEVRIER 2024



Lecture de la liminaire de **FO DGFIP 73** :

Madame la Présidente,

Face à l'inflation, nous réaffirmons les revendications de **FO** pour l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minimas sociaux.

Pour **FO Fonction publique**, 2024 ne peut être une année blanche face à la persistance d'une très forte inflation. Il y a nécessité d'augmenter fortement le point d'indice et revoir positivement les grilles de rémunération.

Et ce n'est pas l'aumône de 5 points d'indice au 1er janvier qui va y suffire.

FO Fonction publique vient d'ailleurs d'écrire au Premier ministre afin de demander une audience sur ce sujet.

Nous rappelons aussi notre totale opposition à la rémunération au mérite, dont les agents publics n'ont nul besoin.

D'ailleurs, les primes versées ces dernières années (covid, GMBI pour n'en citer que deux), à la répartition aussi inepte qu'injuste, laissent entrevoir ce que pourrait être une rémunération au mérite.

En revanche, pour **FO**, les fonctionnaires attendent de véritables augmentations de traitement et la reconnaissance de leur investissement.

Sur le volet indemnitaire, les agents attendent toujours une revalorisation pérenne et significative.

FO DGFIP 73 continue inlassablement de revendiquer la revalorisation de l'IMT, celle de la prime de rendement, de la valeur du point ACF, l'attribution de 40 points ACF pour tous, la revalorisation à 50 euros mensuels de l'indemnité de télétravail, l'amélioration des remboursements de frais professionnels et de refuser la rémunération au mérite.

2024 doit être l'heure des comptes pour tous les agents qui font vivre la DGFIP malgré des restructurations et des réformes structurelles incessantes, les vacances d'emplois sur tout le territoire, les suppressions d'emplois qui continuent encore et toujours, les services en sous-effectif permanent, des conditions de travail toujours plus dégradées, les tensions qui se multiplient avec les usagers et parfois les ordonnateurs, nos missions toujours plus fragilisées, le sens du travail qui se dissipe, le virage numérique qui n'évite pas toujours la sortie de route, l'intelligence naturelle qui cède trop souvent et facilement la place à l'intelligence artificielle.

Pour les élus **FO**, il est urgent de donner un nouveau cap qui soit en cohérence avec les réalités du terrain et surtout de donner du sens à l'action.

Dans une lettre publiée sur Ulysse le 17 janvier dernier, Antoine Magnant directeur général par intérim, effectue un retex sur GMBI.

De mémoire d'agents, jamais la Direction Générale n'a exprimé un tel repentir !

Pour **FO DGFIP 73** l'autocritique de la Direction Générale sur le fiasco qu'a été GMBI devrait conduire chaque Directeur à accorder à tous le bénéfice du pont naturel du 10 mai 2024, cela permettrait de parachever ce retour au bon sens aussi bienvenu qu'inattendu !

Les formations des « WINNER » (prévention des RPS) auront sans doute le mérite de poser le diagnostic des effets délétères du mal être au travail. Toutefois, face à l'augmentation des risques psycho-sociaux au niveau national et en Savoie, pour **FO DGFIP 73**, il n'y a pas cinquante solutions : il faut d'urgence revenir à une mesure de la charge réelle de travail, mission par mission, et y adapter le niveau d'emplois pour permettre à la DGFIP de continuer à exercer l'intégralité de ses missions qui toutes concourent à la cohésion sociale. C'est aussi cela qu'il s'agit de consolider...

FO DGFIP 73 ne se départira jamais des valeurs républicaines auxquelles il est attaché et réaffirmera sans cesse son attachement viscéral au service public auquel chacun a droit.



FATIGUÉ
D'EN VOIR
DE TOUTES
LES COULEURS ?

FO **SE SYNDIQUER**
DGFIP **C'EST PAS BÊTE !**

Commentaires de la liminaire **FO DGFIP 73** par la Présidente :

La Présidente prend note de la demande des demandes de revalorisations immédiates salariales ainsi que le refus unanime de la rémunération au mérite.

Elle nous fait savoir que nos demandes seront remontées...

Comme les agents qui sont très remontés concernant le peu de revalorisation salariale obtenu.

La Direction Générale fera-t-elle marche arrière contre la rémunération au mérite ?

Les agents méritent mieux que cette forme d'individualisme qui divisera les agents entre eux.

Déroulement de l'ordre du jour :

1. Approbation des PV des CSAL du 17/10/2023, du 12/12/2023 et du 21/12/2023 (pour avis)
2. Ponts naturels 2024 (pour avis)
3. Retour expérimentation PRS (pour information)
4. Présentation du plan de transition environnementale de la DDFIP Savoie (pour information)
5. Questions diverses

Point 1 :

Approbation des PV des CSAL du 17/10/2023, du 12/12/2023 et du 21/12/2023 : **POUR** à l'unanimité

Point 2 : Ponts naturels 2024

Les ponts seront ceux du 10 mai et 16 août 2024.

La Présidente nous informe qu'il y a deux ponts naturels possibles.

En pleine campagne d'impôt sur les revenus, il y a déjà deux jours de fermeture, les 8 et 9 mai. Toutefois, le 10 mai d'autres administrations sont fermées comme l'éducation nationale.

Par pragmatisme et en remerciement du travail des agents, la Présidente est **POUR** le pont naturel du 10 mai.

OUF ! Une respiration bien méritée pour les agents plus qu'exemplaires !

Mais en contrepartie, il conviendra pour les agents des SIP de muscler les accueils en amont et en aval de ce pont naturel (les 06 et 07 et 13 et 14) .

A ces dates, les plages de réception au public seront étendues.

Chaque responsable de SIP pourra ainsi organiser cette ouverture exceptionnelle les après-midi comme bon lui semble.

Une campagne de communication sera faite par la Direction: radio, presse, et par voie d'affichage dans les SIP.

FO DGFIP 73 se réjouit de la position de la Présidente qui a su écouter les agents sur le pont du 10 mai !

Ce n'est qu'un juste retour de l'investissement de l'ensemble des agents du département et aussi une forme de logique.

Une logique qui, n'a pas concerné les autres Organisations Syndicales comme Solidaires ou la CGT. Nous le déplorons.

Chez **FO DGFIP 73** , quand c'est bon pour l'agent , on signe !

Vote : POUR : **FO DGFIP 73** et CFTC/CFDT DGFIP
CONTRE : Solidaires Finances Publiques
ABSTENTION : CGT Finances Publiques

**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**

Point 3 : Retour expérimentation PRS

Daniel CORNUT, responsable de la Division Recouvrement, et Patrice POUJOL, responsable du PRS nous exposent ce bilan d'expérimentation.

- L'expérimentation se déroule dans 5 directions : DRFiP du Loiret et de Guadeloupe, DDFiP de la Creuse, de la Savoie et de la Somme .

- Expérimentation en 2 temps :

- 1ère étape : à compter du 01/09/2021, transfert au PRS du recouvrement forcé des créances des professionnels et des emplois affectés sur cette mission dans les SIE.

- 2ème étape à venir en fonction du déploiement de l'outil RSP PART dont la date n'est pas connue (transfert au PRS du recouvrement forcé des créances des particuliers et des emplois affectés sur cette mission dans les SIP)

- Contexte :

Dans le cadre de l'harmonisation juridique des outils du recouvrement forcé et d'une unification des applications de recouvrement force avec le projet ROCSP.

- Objectifs :

- Regrouper toutes les créances d'un même débiteur de la DGFIP au sein d'un poste comptable unique par département, pour pouvoir mettre en place une politique globale des poursuites et permettre aux usagers de bénéficier d'un interlocuteur unique.

- Montée en compétence, notamment avec la mise en place d'équipes spécialisées, sur les poursuites offensives / lourdes en lien avec les équipes dédiées et le PNSR de Dax.

- Renforcer les effectifs des PRS (Pôle Recouvrement Spécialisé) de catégorie 2 à 4 pour leur permettre d'atteindre une taille critique et développer leur capacité d'action sur les dossiers à enjeux ou complexes.

Commentaire de **FO DGFIP 73** : Voici venir le NRP (nouveau réseau de proximité) version gestion fiscale !!

On découpe, on redécoupe, on assemble et au final ce sera moins d'emplois et une perte de polyvalence...

M POUJOL (Responsable du PRS) revient sur le dimensionnement des emplois au PRS :

A l'issue d'un groupe de travail entre le PRS, le SIE et la Direction, un cadre A en sur nombre a été mis en place, permettant ainsi d'étoffer et absorber les nouvelles missions. Professionnalisation de la mission et des agents, et l'arrivée d'une collègue du PRS de Haute-Savoie au sein du service a permis d'apporter son expérience et d'avoir son regard sur l'organisation en Savoie.

M CORNUT, précise que sur l'expertise, le service est en progression, et s'inscrit dans une dynamique.

Gros changement concernant l'afflux des petites côtes contrairement à la mission départ de créances à enjeux avec un nouvel équilibre à trouver.

Création au sein du PRS d'une structure comptable pour le suivi des dossiers, le poids de la gestion comptable étant conséquent. Le PRS devient ainsi un acteur spécialisé du recouvrement forcé, le SIE ne se cantonne dorénavant qu'à de la gestion de dossiers.

Pour **FO DGFIP 73** : On continue de presser un max les agents par ces tâches dignes d'un travail à la chaîne. Et quand on vous aura bien pressé, c'est l'Intelligence Artificielle qui prendra le relais.

Point 4 : Présentation du plan de transition environnementale de la DDFIP Savoie

Célia GUIOT nous fait un bref historique pour resituer la volonté de la DG à mettre en place ce plan de transition environnementale, et plus particulièrement en Savoie.

Point 5 : Questions diverses **FO DGFIP 73**

1- SIP d'Albertville nombre de RPS déclarés

2 fiches de signalement : 1 entre collègues et l'autre envers un usager, La Direction locale a demandé l'intervention de la médiation sociale (Direction Générale)

2- Nombre de ruptures conventionnelles, et de départs en retraite en 2023, et prévision pour 2024 sur ces deux volets.

Rupture conventionnelle en 2023 : **6**, en 2024 **2** en cours
Prévisions des retraites pour 2024 : 20 personnes ont répondu à l'enquête

3- Coût de l'installation du rafraîchisseur sur le site de Bassens et suite de la rencontre avec les responsables fin Novembre 2023

La CTA sur Bassens est en panne depuis fin avril 2023. Le devis de l'entreprise a été reçu et il est suivi par l'antenne immobilière de Lyon. Ce devis n'est pas satisfaisant, car nous ne sommes pas certain qu'une fois les pièces changées, si une nouvelle surtension venait à se reproduire, cela ne vienne pas à nouveau endommager la centrale. Négociations en cours sur le montant de la main d'oeuvre.

4- Compensation temps de trajet

L'heure est aux restrictions mais nous sommes désabusés face à une note de service datant de 2017 qui indique clairement que le temps de trajet avant 7 h du matin (départ de son domicile) doit-être compensé....**FO DGFIP 73** reviendra sur ce sujet lors de l'arrivée du nouveau Directeur du Pôle Ressources Humaines arrivée prévu le lundi 4 Mars 2024... L'hirondelle ne fait pas le printemps....

FO DGFIP 73 AU QUOTIDIENC'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT !!!

VOS REPRESENTANTS ELUS ET SUPPLEANTS EN CSAL ET FS

- **Sandra CHATEL Titulaire CSAL / FS**
- **Gilles FALCOZ Titulaire CSAL / FS**
- **Samuel KLUSEK Suppléant CSAL/ FS**
- **Laurent WATTIAUX Suppléant CSAL/ FS**